

Rentrée scolaire

Mieux promouvoir l'égalité des chances

L'école publique, gérée par la commune depuis les lois de décentralisation, est selon la formule de Jules Ferry laïque, obligatoire et gratuite.

Cependant, la « gratuité » de l'école est de moins en moins avérée puisque toutes les activités périscolaires coûtent et grèvent parfois de manière importante le budget des familles. Et puis, à chaque rentrée des fournitures sont demandées par l'école et qui font que toutes les familles, et notamment les plus modestes doivent déboursier des sommes parfois importantes pour que les enfants aient le droit d'étudier dans des conditions décentes.

« Citoyens à Antony » a évalué le budget dévolu aux fournitures de base dont les écoles précisent souvent qu'elles pourront être complétées par d'autres demandes des enseignants en cours d'année scolaire.

Il représente environ 80 euros par enfant. Il convient de préciser qu'il ne s'agit que des fournitures de base hors cartable, vêtements, assurance. Les prix ont été relevés dans une moyenne surface d'Antony et sont exclusivement ceux des « produits d'appel » donc les moins chers. La facture est donc bien plus élevée dès que l'on achète les produits dits « de marque »;

Au delà de ce constat, quelles mesures peut prendre notre ville pour aider les familles ?
Deux propositions peuvent être faites :

- la première est celle mise en place par la commune voisine, Sceaux, gérée par l'UDF. La ville alloue aux familles les moins aisées, une allocation communale de rentrée qui permet aux familles dont les revenus sont faibles, d'assurer les frais de scolarité et de rentrée scolaire d'un élève à partir de l'école élémentaire ou d'un étudiant de moins de 26 ans.
- La seconde est d'augmenter les dotations des écoles afin qu'elles puissent allouer aux élèves les fournitures de base nécessaires à l'enseignement. C'est cette solution qui est mise en place notamment au niveau de la Région qui paye les livres destinés aux élèves.

Les élus du groupe Citoyens et Radical vont donc demander la mise en place de ces deux mesures dont le coût représente sur l'ensemble de la commune environ 300 000 euros. Cette dépense supplémentaire peut être financée d'une part par des redéploiements de crédits et d'autre part par les rôles supplémentaires que la Ville perçoit en cours d'année.

Il est nécessaire de permettre par ce genre de mesures une vraie égalité des chances.

Je souhaite être informé des activités de Citoyens à Antony

Je souhaite adhérer à Citoyens à Antony

Nom :

Prénom :

Adresse :

Retrouvez nous sur [http // :citoyensantony.blogs.com](http://citoyensantony.blogs.com)